ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CSG et CRDS

Question écrite n° 23400

Texte de la question

Mme Christine Lazerges attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le prélèvement de la contribution sociale généralisée et de la contribution au remboursement de la dette sociale. Le Trésor public accepte la mensualisation du paiement de la taxe d'habitation et de l'impôt sur le revenu. Elle lui demande s'il envisage d'étendre le principe de la mensualisation pour le paiement de la CSG et de la CRDS pour les retraités.

Texte de la réponse

L'instauration d'un dispositif de mensualisation pour la contribution sociale généralisée et la contribution au remboursement de la dette sociale nécessite des adaptations réglementaires et informatiques. Ce dossier est actuellement en cours d'expertise.

Données clés

Auteur : Mme Christine Lazerges
Circonscription : Hérault (3e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23400
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 décembre 1998, page 7026
Réponse publiée le : 22 février 1999, page 1068